

# Contrôle d'Activité

Mardi 17 septembre 2024 – Maison de la Chimie

# Ouverture de la Conférence



**Florence PEYBERNÈS**  
Présidente de la H2A



**Yannick OLLIVIER**  
Président de la CNCC

# Questions

**Vous pourrez poser vos questions en direct sur Slido, pendant la durée de la conférence, en scannant le QR Code ci-après.**

**Les intervenants y répondront à la fin de chaque table ronde.**



# Le contrôle d'activité : état des lieux



**Philippe DANDON**  
Modérateur  
Président de la CNCA



**Béatrice de BLAUWE**  
Membre Régional de la CNCA



**Eléna REVUELTO**  
Directeur de la division des  
contrôles non EIP



**Victor-Louis CANO**  
Membre Bureau de la CNCA



**Yves NICOLAS**  
Membre du Collège de la H2A  
Président d'honneur de la CNCC

# Enquête dédiée à l'ensemble des commissaires aux comptes contrôlés

## Quelques infos clés

80 %

des répondants ont été  
récemment contrôlés

Près de 70 %

des contrôles sont effectués  
exclusivement sur place

+ de 90 %

des répondants **approuvent**  
les modalités de contrôle

+ de 90 %

des répondants estiment que le  
pré-rapport rendu est conforme  
à la synthèse orale

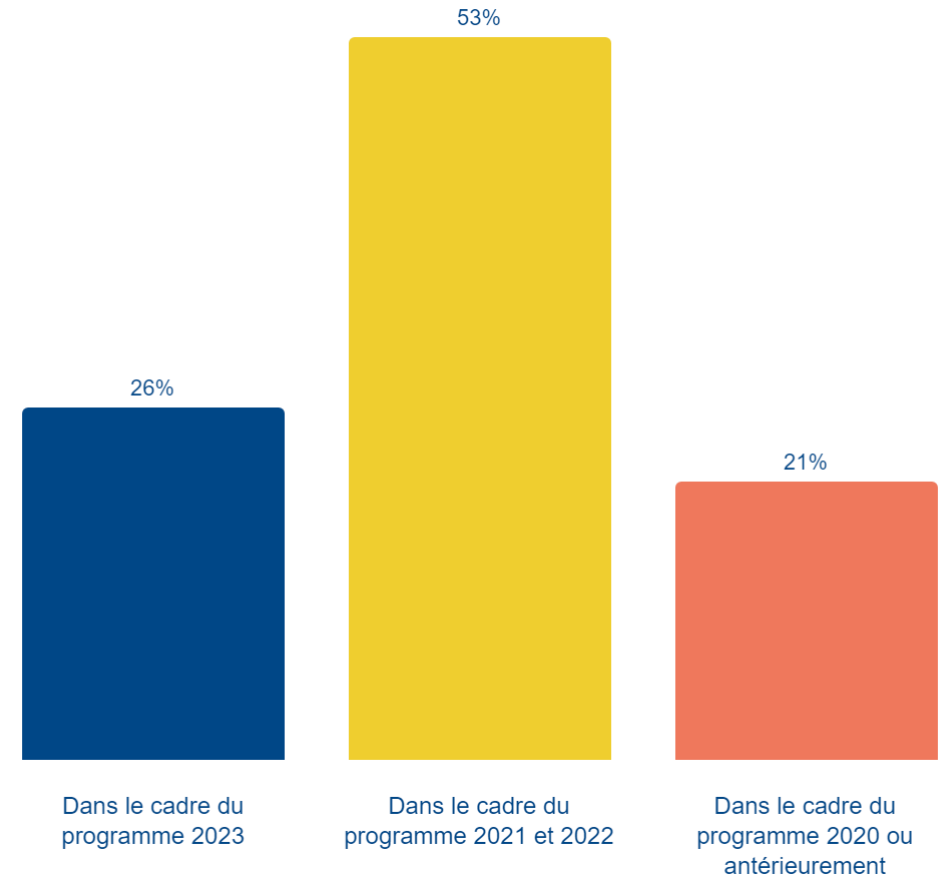
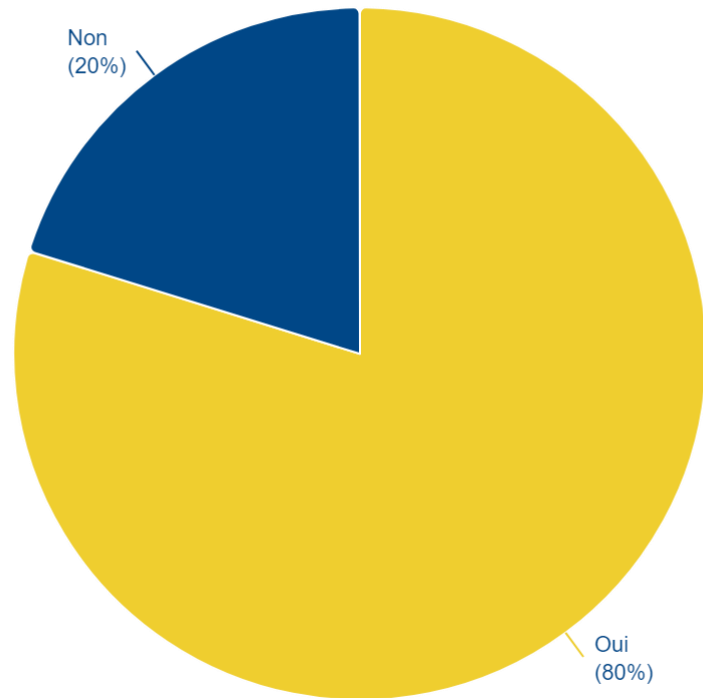
Près de 80 %

**pensent avoir progressé** sur  
l'exécution des missions après  
avoir été contrôlés

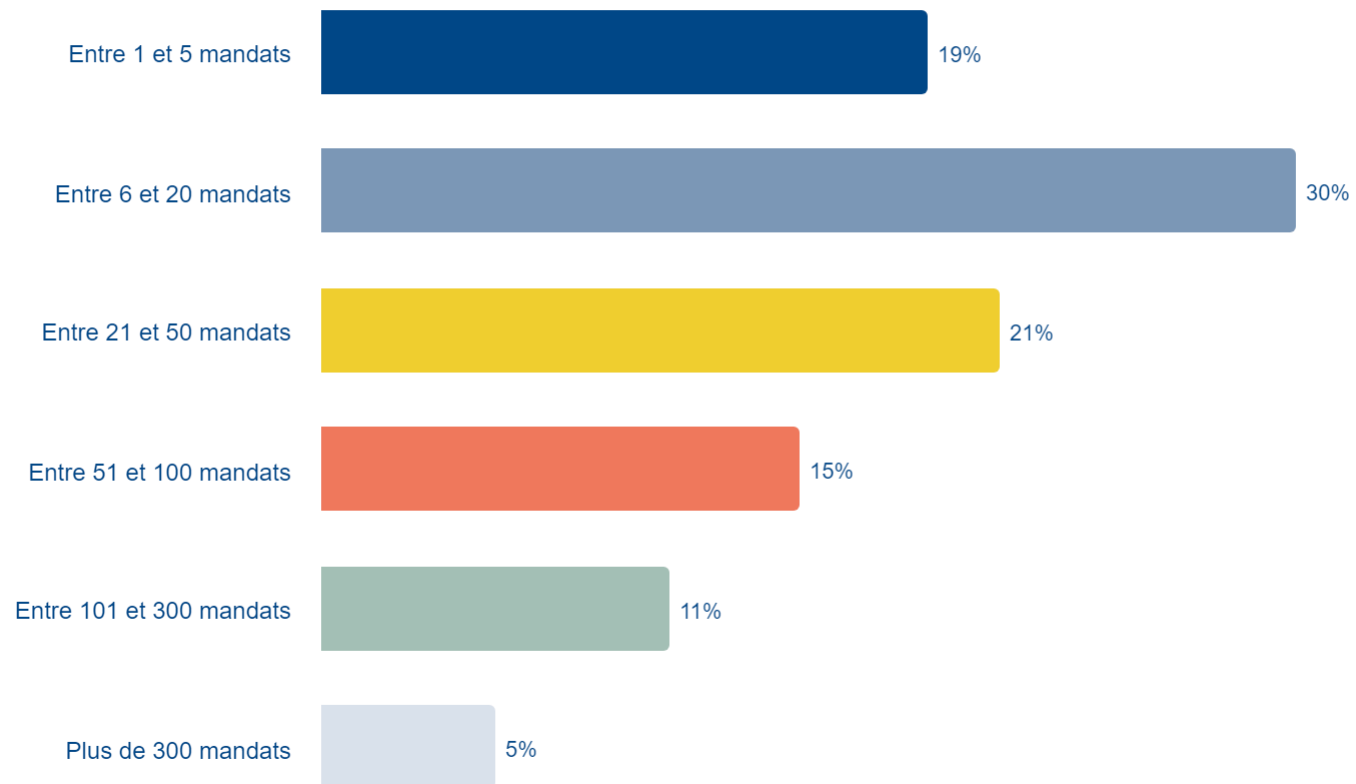
90 %

jugent la dimension  
pédagogique du contrôle  
satisfaisante à très  
satisfaisante

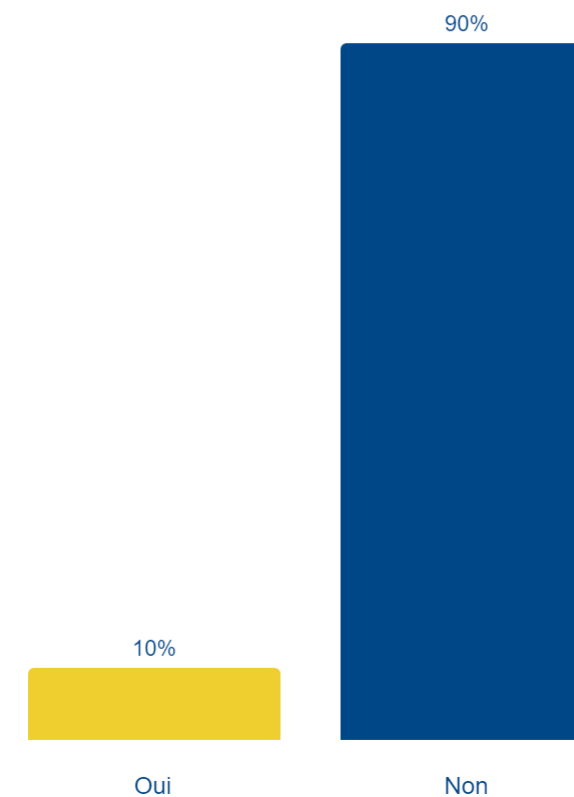
### Avez-vous été contrôlé récemment ?



### Quel est le nombre de mandats détenus par votre cabinet ?

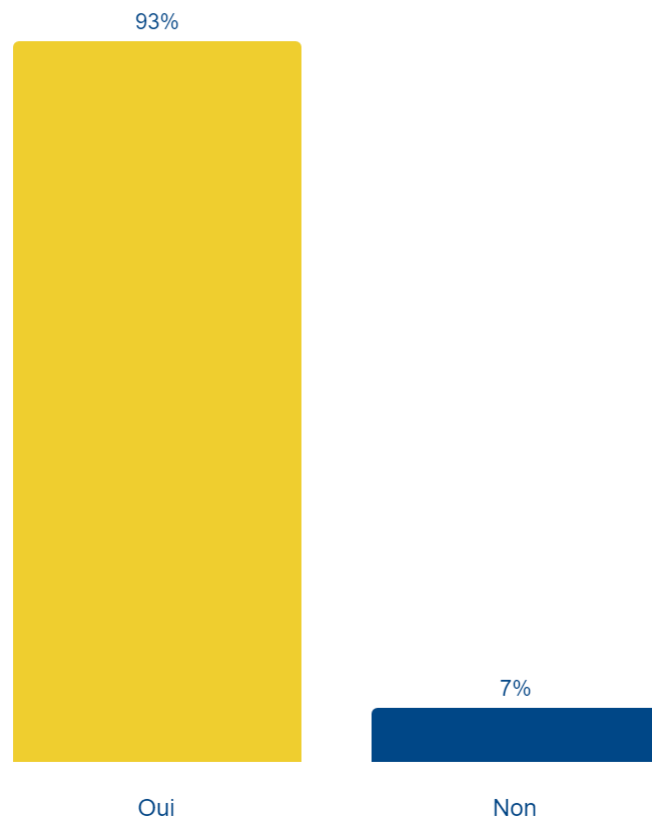


### Votre cabinet détient-il des mandats EIP ?

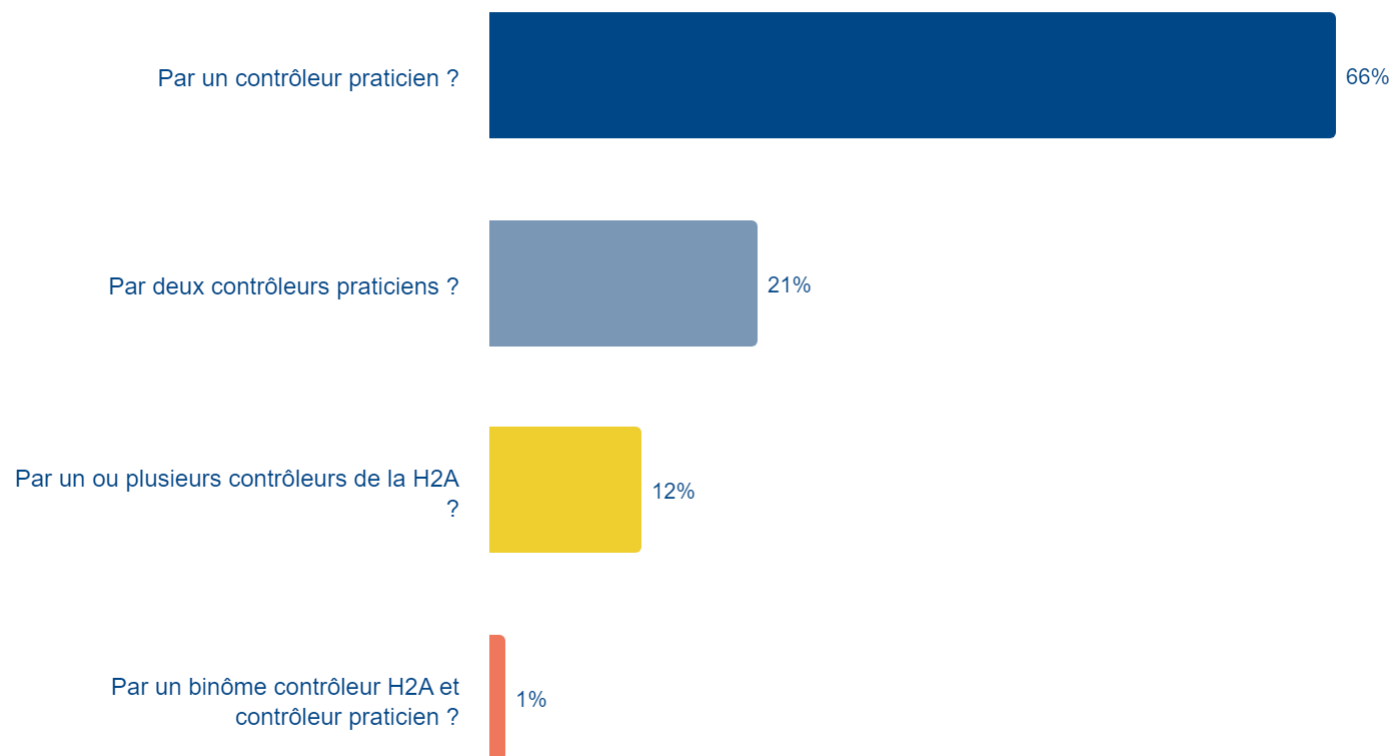




La modalité de contrôle appliquée (mandats, suivi des constats, entretien...) était-elle adaptée ?



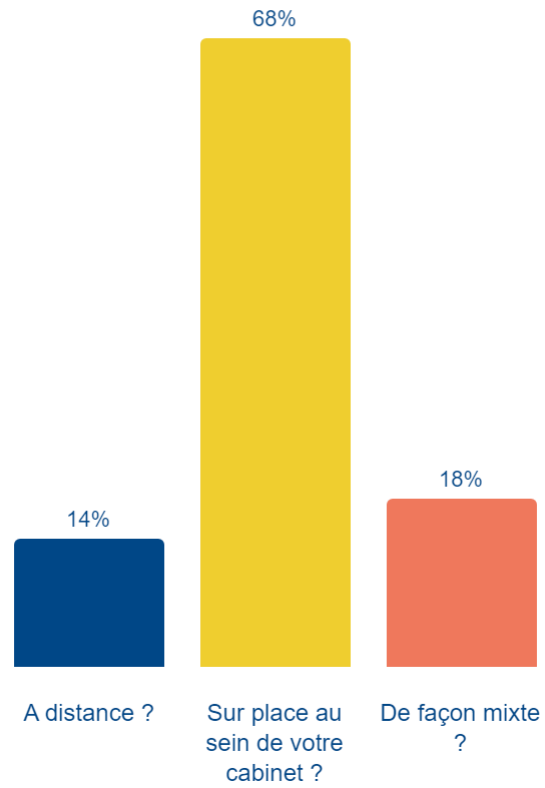
Vous avez été contrôlé :



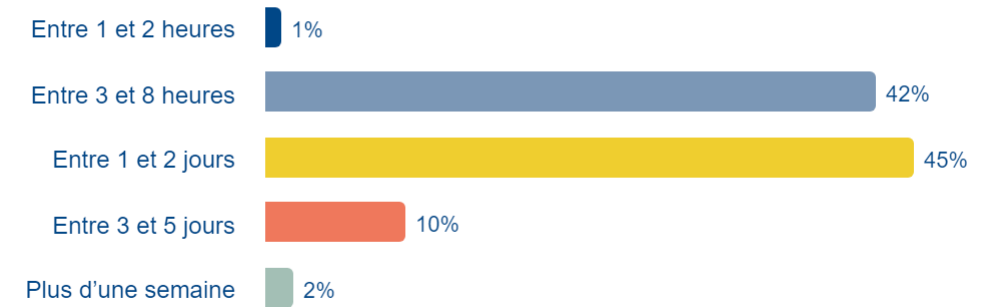
Le délai entre ce contrôle et le contrôle précédent était-il adapté ?



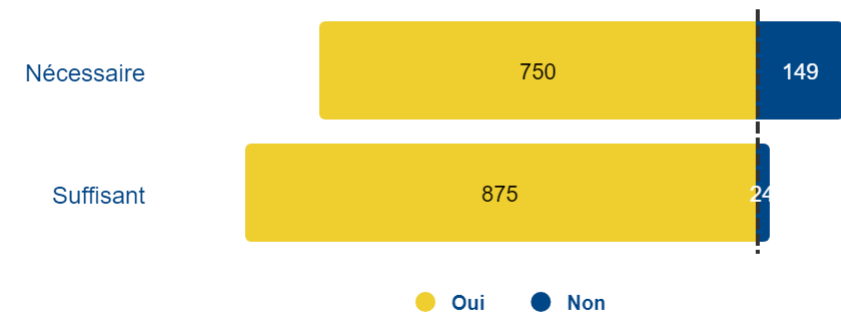
Votre contrôle s'est-il déroulé



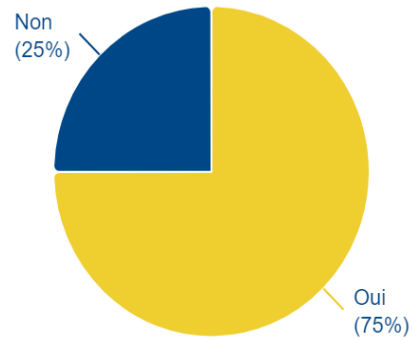
Dans le cadre d'un contrôle sur place au sein de votre cabinet, quelle a été la durée du contrôle ?



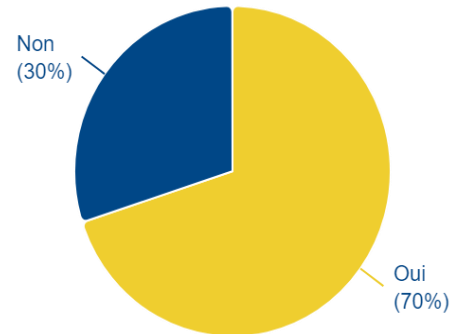
Considérez-vous que le temps consacré au contrôle sur place était nécessaire et/ou suffisant ?



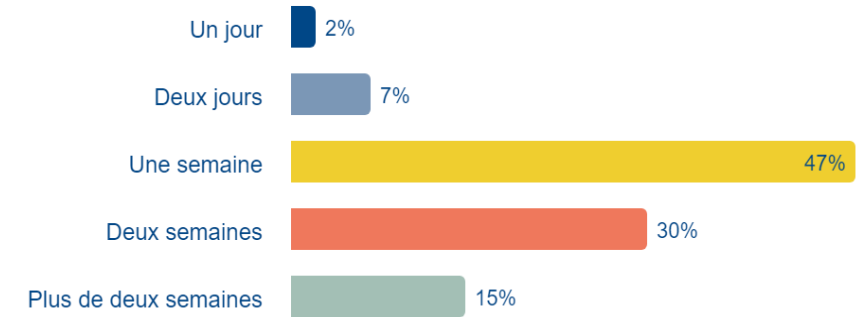
Avez-vous eu un échange téléphonique avant le contrôle ?



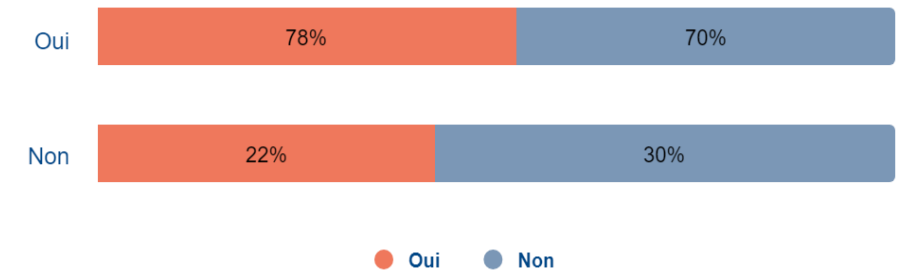
La liste des dossiers contrôlés vous a-t-elle été communiquée préalablement au contrôle ?



Si oui, combien de temps avant le contrôle ?



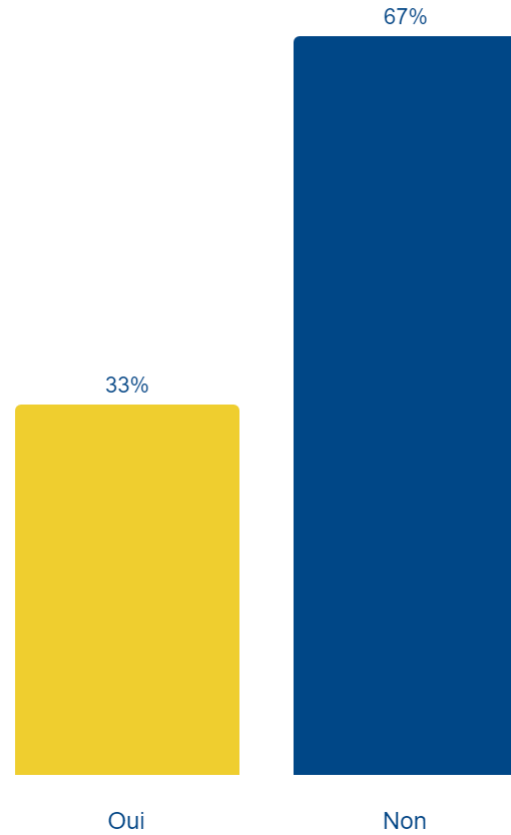
Croisement : La liste des dossiers contrôlés vous a-t-elle été communiquée préalablement au contrôle ? / Votre cabinet détient-il des mandats EIP ?



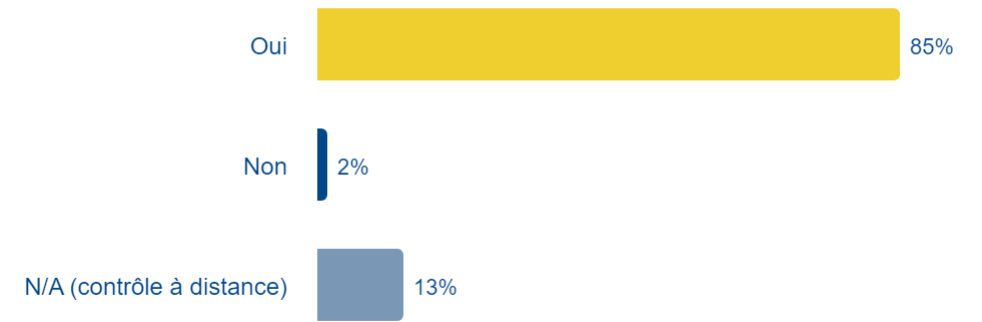
Le ou les contrôleurs vous ont-ils expliqué la démarche du contrôle et les modalités qui vous étaient appliquées soit lors de l'échange préalable, soit lors du contrôle sur place ou en visio ?



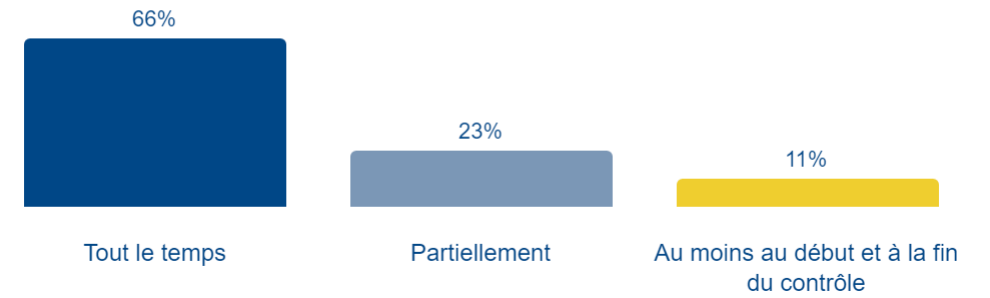
Etiez-vous accompagné d'un collaborateur lors du contrôle ?



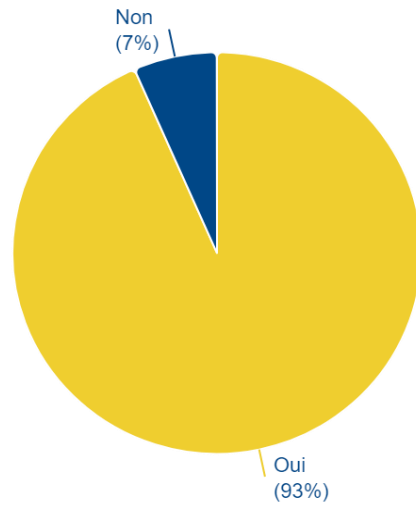
Etes-vous resté présent lors du contrôle sur place ?



Si oui,



Une synthèse a-t-elle été organisée avant le départ du contrôleur en cas de contrôle sur place ?



Le délai de réception du pré-rapport après l'intervention du contrôleur vous a-t-il semblé



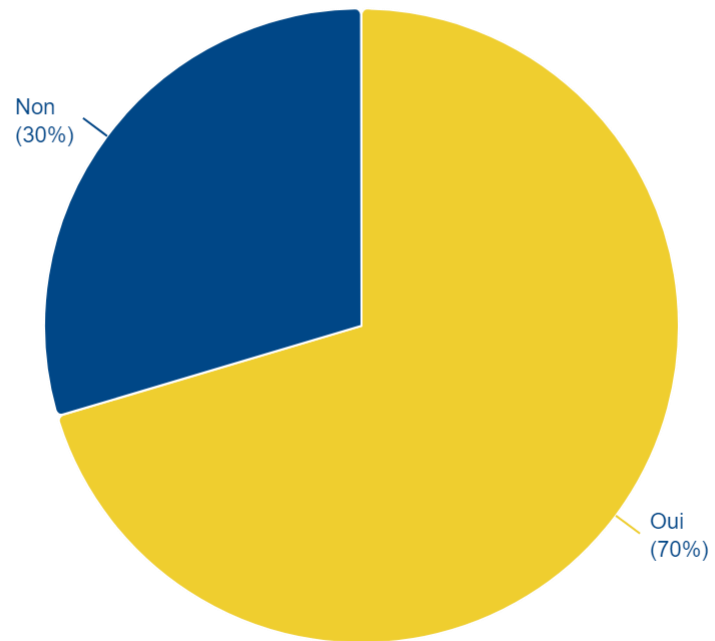
Si oui, le pré-rapport reçu était-il conforme aux sujets abordés par le contrôleur ?



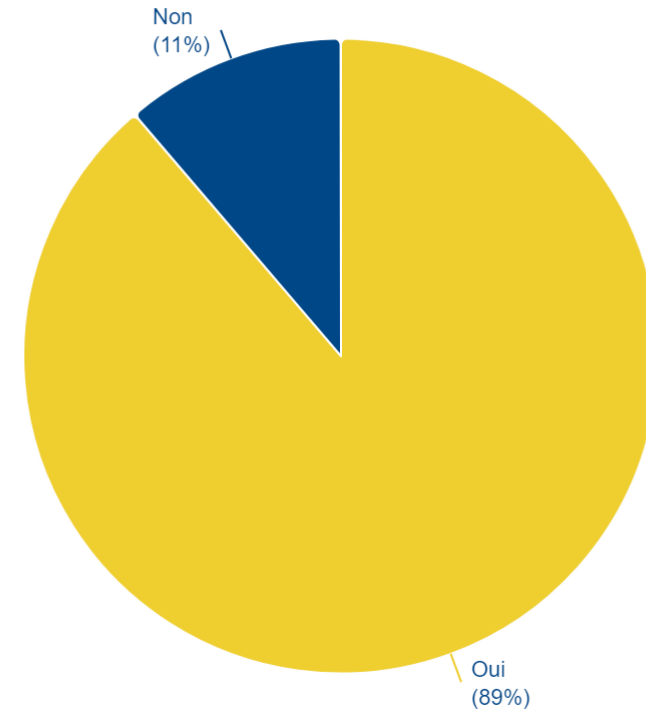
Le pré-rapport reçu était-il conforme sur le fond aux points relatés lors de la réunion finale avec le contrôleur ?



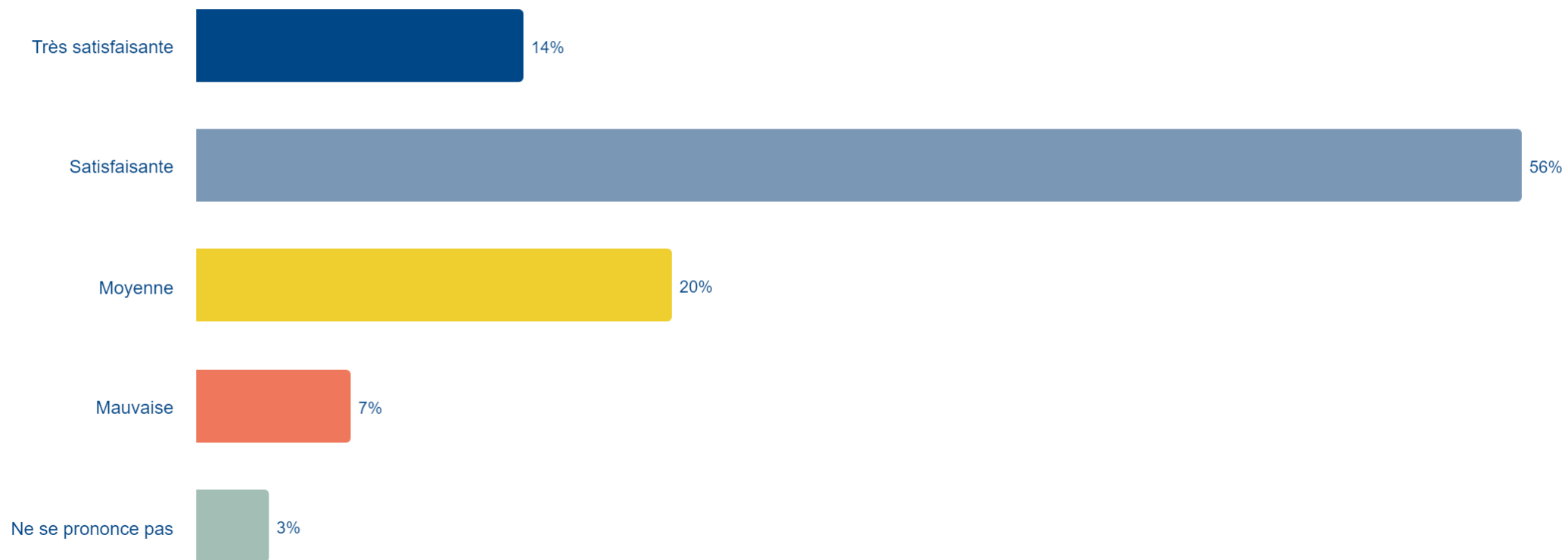
Avez-vous fait part de vos observations écrites dans le délai d'un mois après la réception du pré-rapport ?



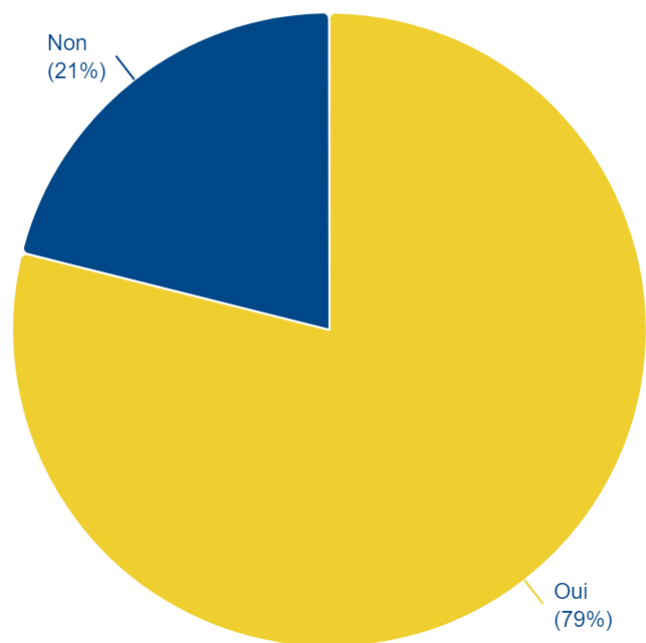
Le traitement de vos observations a-t-il été satisfaisant ?



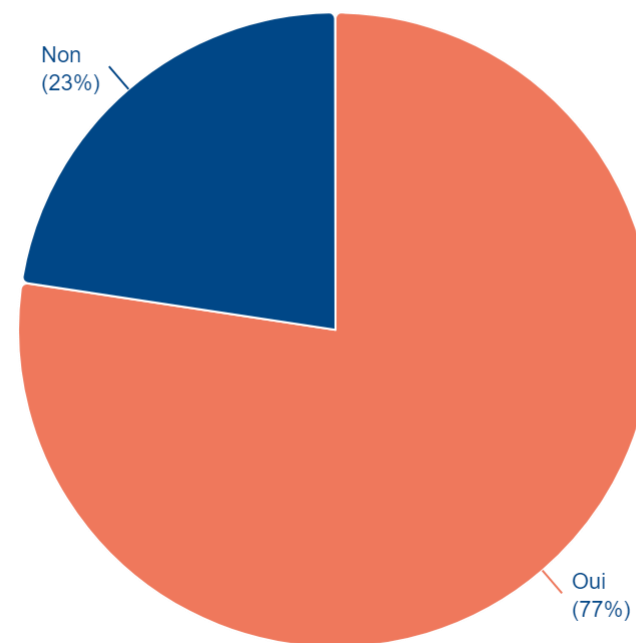
Pensez-vous que la dimension pédagogique du contrôle est :



Pensez-vous avoir progressé sur l'organisation et les procédures de votre cabinet suite à votre contrôle ?



Pensez-vous avoir progressé sur l'exécution de vos missions de certification suite à votre contrôle ?





# Retour des contrôleurs praticiens non EIP

## Quelques infos clé

**+ de 50%**

des répondants ont réalisé **entre 10 et 40 heures de contrôles** pour le programme non EIP 2023

Une très large majorité **approuve la formation dispensée** aux contrôleurs

Près de **100%**

**86 %**

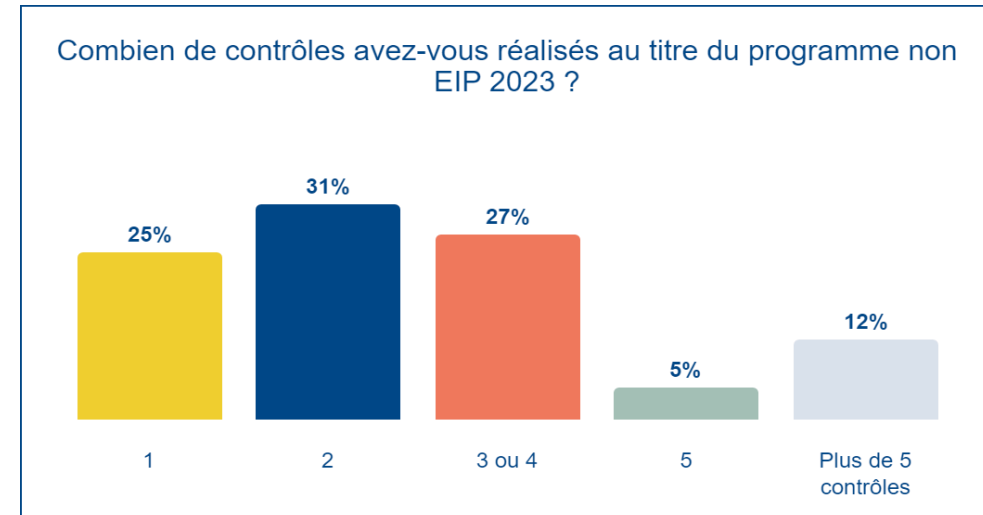
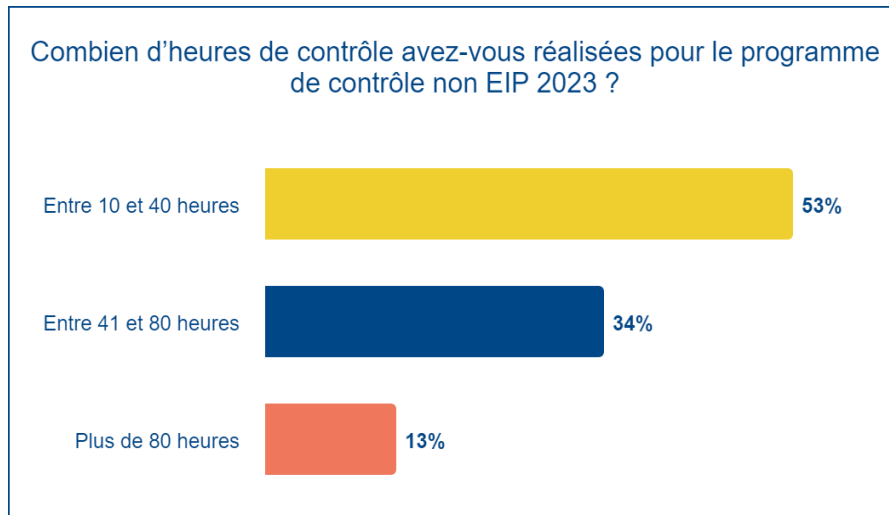
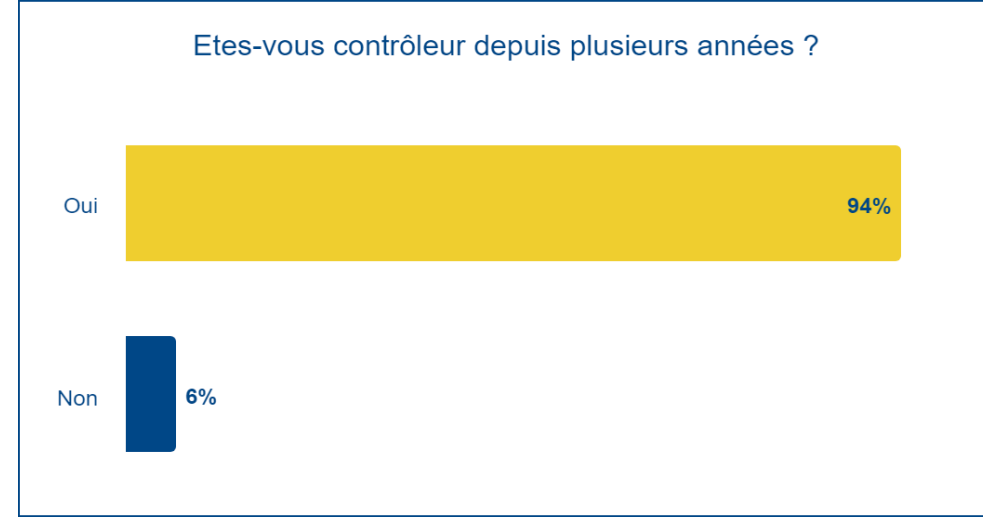
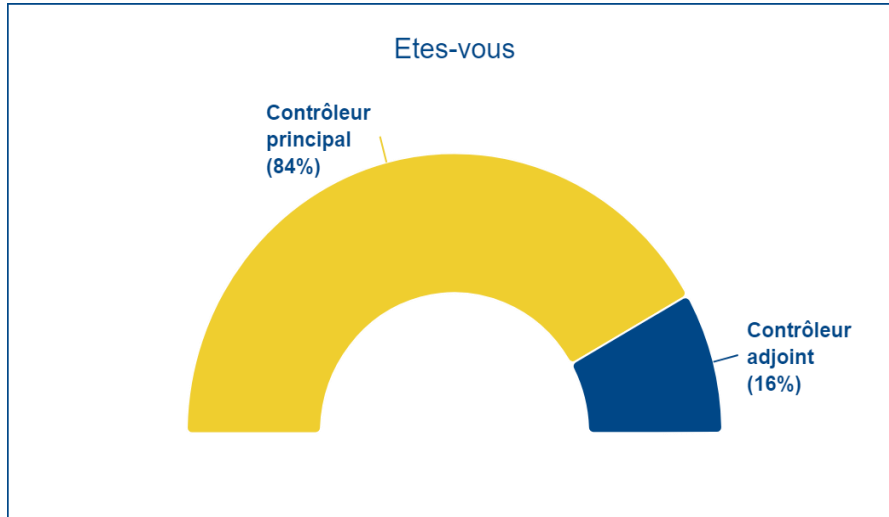
C'est la part des répondants **satisfaits ou très satisfaits** de la mission de contrôleurs

Les outils sont également **plébiscités** par les répondants

près de **85%**

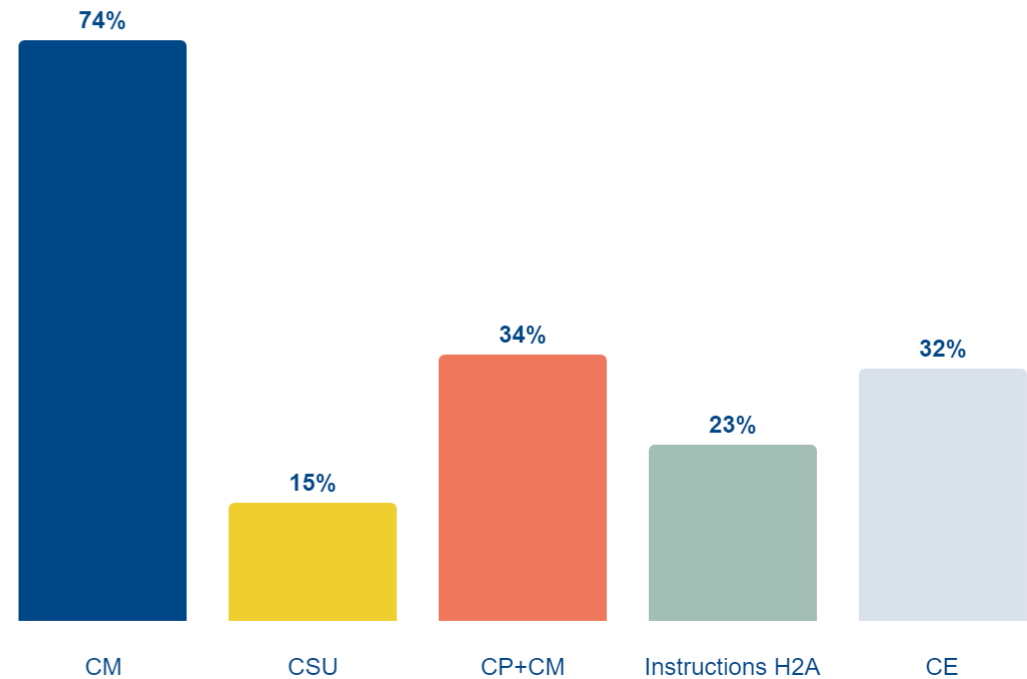
**94 %**

des contrôleurs sont **satisfaits** de la rédaction des conclusions



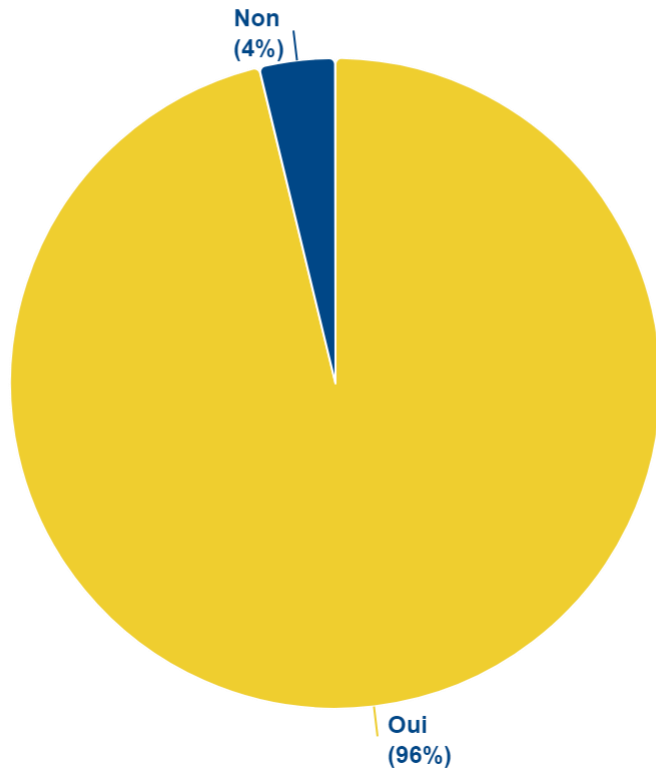
Avez-vous réalisé des contrôles selon les modalités suivantes (plusieurs réponses possibles) :

	N	%
CM	117	74%
CSU	24	15%
CP+CM	54	34%
Instructions H2A	36	23%
CE	51	32%

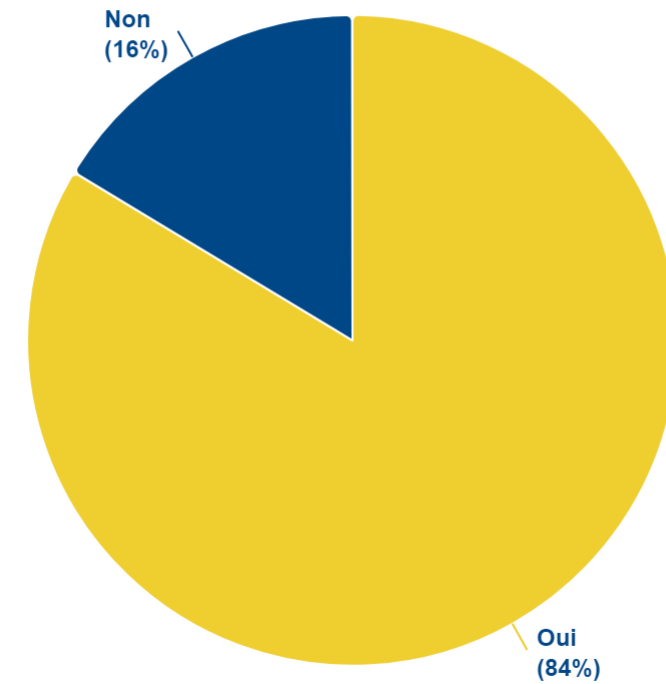


CM : Contrôle mandats  
 CSU : Contrôle suivi  
 CP+CM : Contrôle procédures + mandats  
 CE : Contrôle par entretien

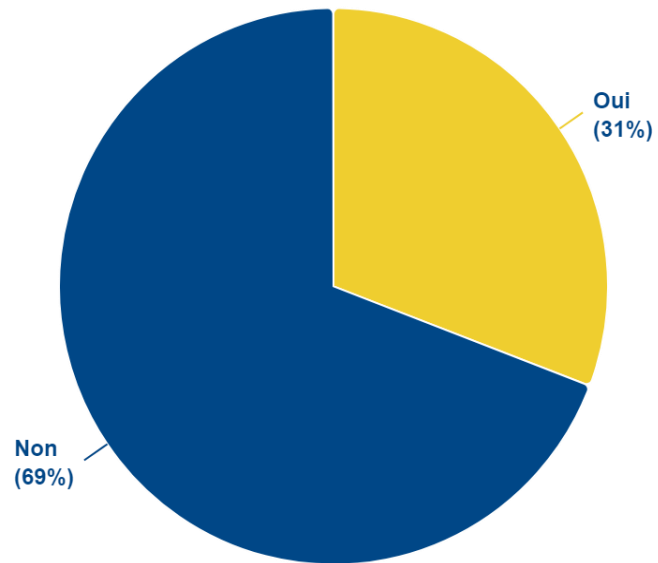
La formation dispensée aux contrôleurs en présentiel ou en visio répond-elle à vos besoins ?



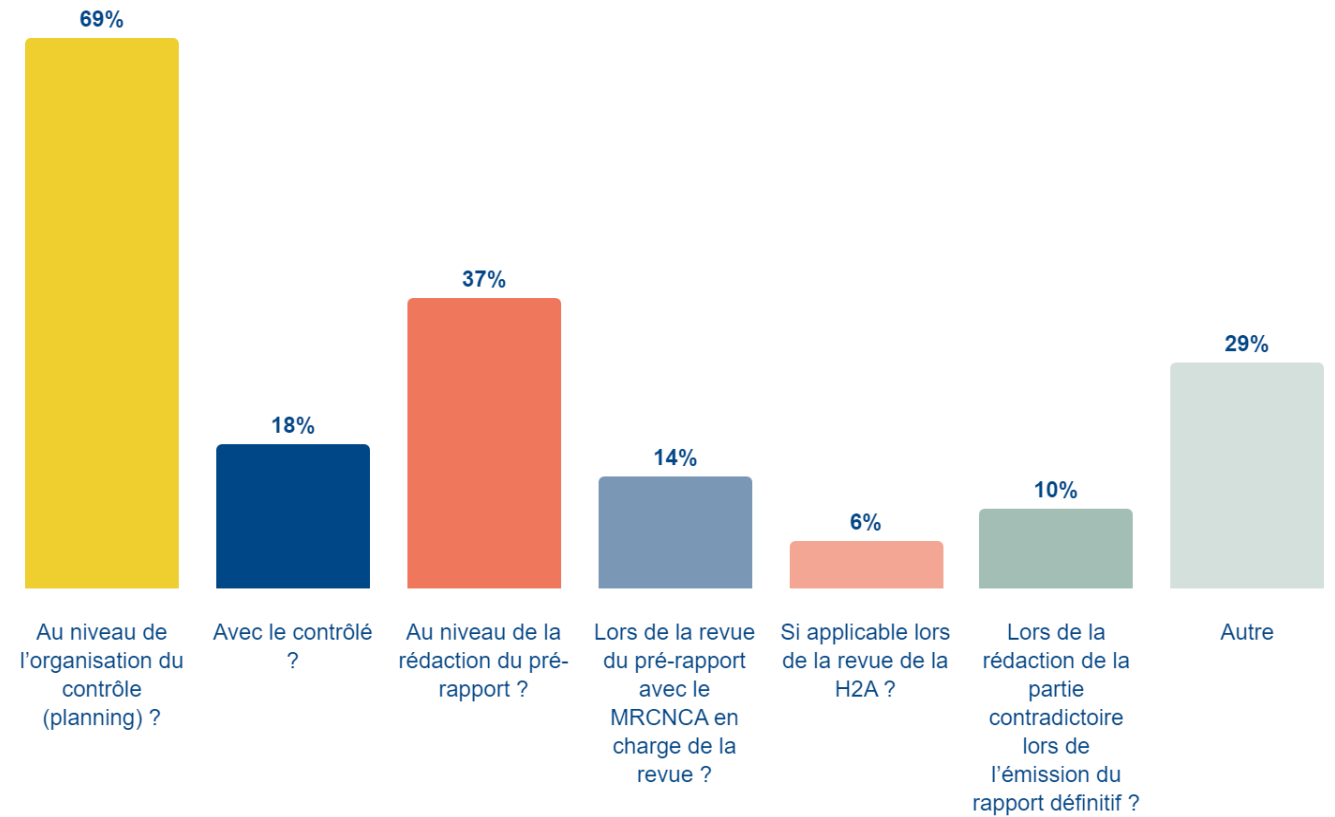
Les outils (matrices des contrôles et des contrôles par entretien) sont-ils adaptés au contrôle ?



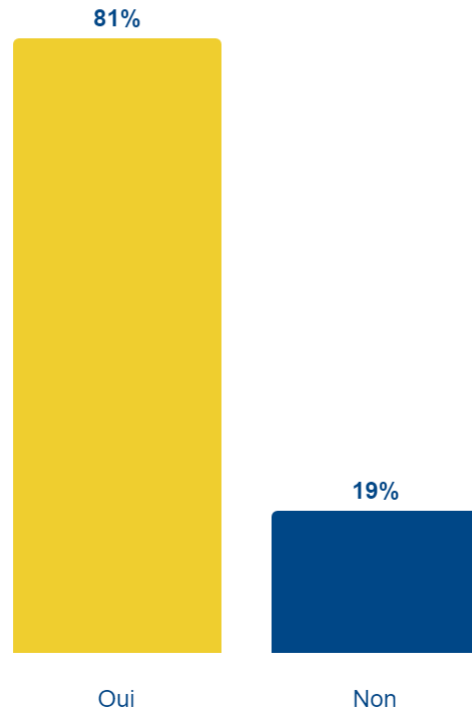
Avez-vous rencontré des difficultés particulières lors des contrôles réalisés en 2023 ?



Si oui (plusieurs réponses possibles)



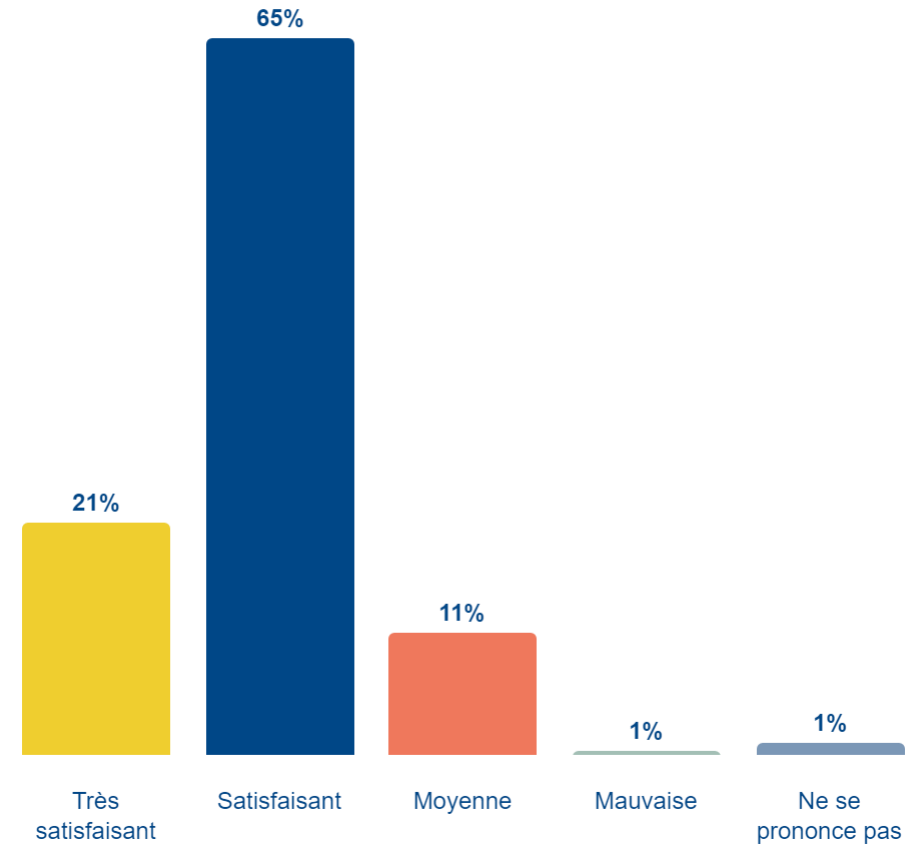
Pensez-vous que la dimension pédagogique du contrôle est suffisante ?



Quel est votre avis sur les conclusions des contrôles (opinion étayée avec axes d'amélioration ou insuffisances, opinion non étayée, opinion erronée) ?



Quelle est votre appréciation générale sur la mission de contrôleur ?



# Questions

**Vous pouvez poser toutes vos questions en direct sur Slido  
en scannant le QR Code ci-dessous :**





# Le contrôle d'activité : quelles évolutions ?



**Yves NICOLAS**  
Modérateur  
Membre du Collège de la H2A



**Laure MULIN**  
Présidente de la CRCC  
de Toulouse



**Hélène LUCAS**  
Directeur de la division des  
contrôles EIP

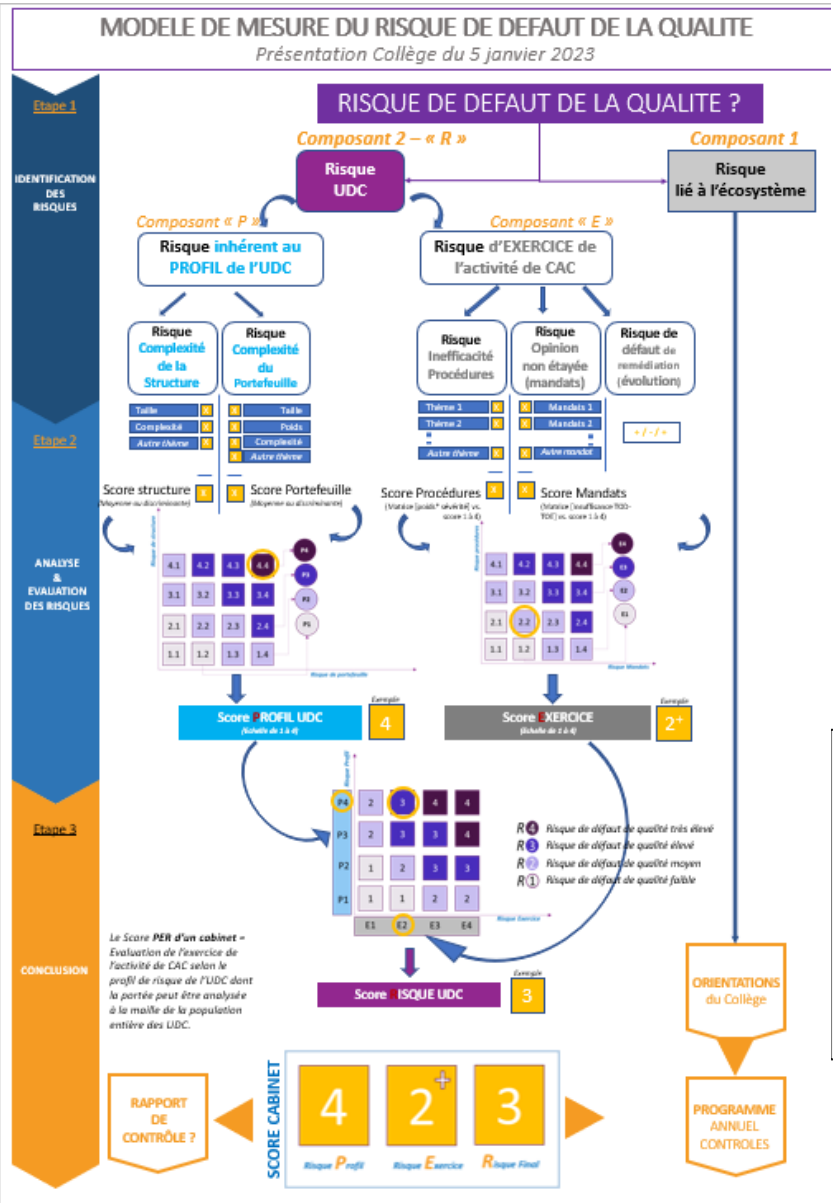


**Eric BAUDRIER**  
Directeur Général  
de la H2A



**Philippe DANDON**  
Président de la CNCA

# Paramètres du modèle d'évaluation du risque de défaut de qualité



Le modèle d'évaluation du risque de défaut de qualité d'une UDC, appelée « *modèle P.E.R.* », repose sur l'évaluation des 2 composantes de ce risque pour en déterminer la 3<sup>e</sup> :

**La composante « P »** : elle correspond à l'évaluation du **risque de défaut inhérent au profil de l'UDC**, à savoir la complexité de la structure d'exercice professionnel, et la complexité de son portefeuille de mandats ;

**La composante « E »** : elle correspond à l'évaluation du **risque de défaut dans l'exercice de l'activité** de commissariat aux comptes, à savoir l'efficacité des procédures en place et le caractère étayé et conforme des opinions émises par l'UDC sur les comptes des mandats qu'elle détient.

**La composante « R »** : elle correspond au **risque de défaut de qualité résiduel de l'UDC**, considérant son profil propre et l'évaluation de sa pratique professionnelle.

La combinaison des trois composantes ci-dessus définira alors l'« évaluation de l'UDC », **appelée le score « PER »** (pour évaluation « Profil ; Exercice ; Risque » de l'UDC), en appliquant une matrice ad hoc permettant de mettre en perspective les différents niveaux de risques évalués.

- Le scoring P.E.R. permettra notamment :
- d'établir le **niveau de risque de défaut de qualité du cabinet** considérant l'expression de ces différentes composantes ;
  - de **cartographier toutes les UDC de la population française** selon leur risque de défaut de qualité ;
  - d'**objectiver et orienter l'élaboration du programme annuel des contrôles** ;
  - et de **servir d'outil d'appréciation des suites** à donner aux contrôles, notamment pour les membres de la formation d'examen des contrôles (ex FCI).



# Questions

**Vous pouvez poser toutes vos questions en direct sur Slido  
en scannant le QR Code ci-dessous :**



# Clôture de la Conférence



**Florence PEYBERNÈS**  
Présidente de la H2A



**Yannick OLLIVIER**  
Président de la CNCC